

# Les Échos Lauranais

MAI  
2019



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## ■ BUDGET 2019 ■

Vendredi 29 mars 2019, le conseil municipal réuni en session ordinaire sous la présidence du maire Emile Raggini a voté à l'unanimité le budget primitif 2019, préparé par la commission des finances après débat d'orientation budgétaire.

Il s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 2 422 040 € dont 1 130 195 € pour la section d'investissement.

La section de fonctionnement d'un montant de 1 291 845 € se caractérise par :

### En recette

– Poursuite de la politique des travaux en régie pour un montant de 85 000 € qui nous permet de valoriser le travail de nos services techniques, de récupérer la TVA sur les matériaux utilisés et de créer un flux financier interne qui abonde nos recettes de fonctionnement.

– Gel de nos taux d'imposition au niveau de 2007, 12<sup>e</sup> budget sans majoration des taux.

– Légère baisse des dotations de l'État

– Poursuite de l'évolution positive de nos produits patrimoniaux à travers les locations.

### En dépense

– Maîtrise de nos charges générales à travers la mise en place des délégations et l'instauration d'une comptabilité des dépenses engagées.

– Baisse de nos charges de personnel, à la suite des départs à la retraite de certains agents qui ne seront pas tous renouvelés.

– Affectation de 24 000 € pour doter de moyens suffisants les 19 associations de notre commune.

– Baisse de nos charges financières, conséquence de la faiblesse des taux d'intérêt des nouveaux emprunts souscrits.

– Provision de 49 000 €, mise en réserve pour dépenses imprévues.

– Affectation d'une somme de 244 758 € à la section d'investissement par prélèvement sur nos recettes de fonctionnement.

Notre capacité d'autofinancement, la réalisation d'un emprunt de 250 000 € affecté au programme Pôle Médical, dont la charge financière sera compensée par les locations, les subventions accordées par nos partenaires État, Région, Département, Agglo pour un montant de 361 864 € nous autorisent une enveloppe travaux de 952 409 €.

### Bâtiments : 566 045 €

Eglise : 101 210 € / Pôle Médical 03 000 € / Foyer - Mairie - Hangar : 61 835 €.

### Réseaux - Espaces verts : 328 909 €

Reconstruction voirie 193 239 € / VRD 43 500 € / Aire lavage / pompage 41 500 € / Éclairage public 23 328 € / Cimetière 9 000 € / Pistes forestières 3 000 € / PLU (modification) 9 971 € / Stade 5 371 €.

### Acquisition biens meubles, immeubles : 57 455 €

Biens meubles : Equipement scolaire informatique 14 000 € / Matériel informatique Mairie 3 000 € / Mob. Matériel divers 9760 € / Equipement désherbage 18 960 €.

Biens immeubles : Acquisitions foncières 11 735 €.

A ce programme il convient d'ajouter les travaux effectués pour le compte de la commune par le Syndicat Intercommunal de Cylindrage, voirie Grand'Rue, l'Agglo de Carcassonne Eau-Assainissement ou encore le SDIS construction d'un centre de secours sur un terrain mis à disposition par la commune.

Les élus et l'ensemble des services travaillent à la réalisation de ce budget dont la diversité des opérations et l'importance de la section d'investissement devraient satisfaire le plus grand nombre des administrés de notre commune.

## ■ BIENVENUE À ESTELLE MARTY ■

Philippe Boularan, attaché principal, occupait les fonctions de secrétaire général depuis le 1<sup>er</sup> mai 1981. Au moment de faire valoir ses droits à la retraite effective à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, le conseil municipal et le maire Émile Raggini soulignent l'excellente collaboration avec un agent dont les compétences et la disponibilité ont été très appréciées, et souhaitent à Philippe une excellente retraite. Nous accueillons pour le remplacer, Estelle Marty, domiciliée à Badens. Titulaire d'un titre professionnel de niveau 3 d'assistante de direction et d'un BTS d'action commerciale, Estelle a réussi le difficile concours de rédacteur territorial en 2018. Elle a convaincu le jury parrainé par le centre de gestion de l'Aude de son adaptabilité au poste de secrétaire générale.



## ■ LIVRET JEUNE CITOYEN ■

Jeudi 25 avril a eu lieu en mairie, la remise du Livret du Citoyen à 12 jeunes de notre commune ; cela a été l'occasion pour le Maire de rappeler les droits et devoirs du citoyen et les principes fondamentaux de la république.



## ■ PLAN LOCAL D'URBANISME ■

Afin de se mettre en conformité avec les nouvelles règles d'urbanisme, une modification du PLU a été mise en place. Une enquête publique est ouverte du 24 avril au 24 mai ; un commissaire enquêteur se tient à votre disposition en mairie le 14 mai de 15h à 18h et le 24 mai de 9h à 12h.

## ■ CLUB DE PÉTANQUE ■

Cette activité très prisée du public reprendra ses activités courant mai, le mardi à partir de 21h, ouvert à tout public, et le vendredi à partir de 21h réservé seulement aux habitants de Laure. Il n'est pas obligatoire d'être licencié, par contre chaque engagement est de 5 €.

## ■ ATTENTION ESCROQUERIE ■

Un habitant de Laure nous a signalé avoir été démarché par une entreprise chargée de contrôler les charpentes des habitations et hangars agricoles, en se recommandant de la mairie ; cela est totalement faux ; en cas de doute sur ce genre de démarchage, continuez à prévenir la mairie.

## ■ ELECTIONS EUROPÉENNES ■

Les élections se dérouleront au foyer municipal **dimanche 26 mai de 8h à 18h**. Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 4° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- 7° Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ;
- 11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- 12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

# AGENDA

## Mercredi 8 Mai : Commémoration de la fin de la guerre 1939-1945

Comme chaque année, la population de Laure est invitée à partager cette commémoration en participant au défilé qui partira de la mairie à 11h30 pour se rendre aux monuments aux morts. Un piquet d'honneur du 3<sup>e</sup> RPIma de Carcassonne sera présent.

Suite aux discours officiels, un apéritif sera offert aux laurais au foyer, suivi par le traditionnel banquet des anciens combattants, ouvert à tous. (inscription chez Gaston Sarda).

## Vendredi 17 Mai : Loto-gôûter des Aînés Ruraux.

## Samedi 18 Mai 17 h : Concert de piano à Saint Jacques d'Albas.

Guillaume Durand Piketty, pianiste, se produira en concert avec un programme classique grand public ouvert à tous. Tarif unique : 15 €, verre de l'amitié à l'issue du concert.

## Mardi 21 mai 19 h : Cours d'œnologie proposé par Éveil et Loisirs aux Bains-Douches.

Pour cette dégustation, c'est vous qui allez être l'acteur principal. Je vous propose d'amener une bouteille de votre choix : blanc, rouge ou rosé, sec doux, ce que vous voulez. La seule chose qui soit importante est que ce vin ait une histoire avec vous, un lien, une émotion, une image, une madeleine de Proust ou une rencontre avec un vigneron à raconter. Participation : 10 €

## Dimanche 26 Mai 17 h : « L'Espagne flamboyante » au château Saint Jacques d'Albas.

V. Lemerrier, mezzo soprano, et E Rossfelder, guitariste, se produiront en duo de charme. Tarif général 25 € ; 10 € pour les laurais ; Cocktail optionnel 10 €.

## Dimanche 2 juin : Vide-grenier organisé au bord du lac par l'école primaire de Laure.

S'inscrire à l'école ; nous vous attendons nombreux.

## Samedi 1<sup>er</sup> juin 11h : Fête de la Saint Marcellin

Procession de nos Saints protecteurs : Marcellin et J. Baptiste avec les viticulteurs du village, suivie par une messe célébrée par l'Abbé Naudinat. Bénédiction des tracteurs à la fin de l'office suivie d'un apéritif sur le parvis de l'église accompagné du vin de la cuvée Saint Marcellin. Ce sera l'occasion d'inaugurer notre 4<sup>e</sup> tranche des travaux sur l'église.

## 15,16,17 juin : Fête locale

Nous reviendrons prochainement en détail sur le programme de ces trois jours, mais vous pouvez d'ores et déjà réserver ces dates. Nouveauté : en raison des contraintes sécuritaires imposées par l'administration, cette animation habituellement présente sur le Ravelin sera déplacée à côté du city stade ; les services techniques de la mairie ont rendu possible l'installation des manèges et de la piste de danse.